

BAR'ZICS

LES JEUDIS QUI CHANTENT
JUILLET - AOÛT 2026

CONCERTS & SPECTACLES

CHACQUE JEUDI SOIR
DE JUILLET ET AOÛT
À 20H

02 JUILLET MAKOSSA COMBO GROOVE FUNK
09 JUILLET PYTHONN DE LA FOURNAISE SÉGA MALOYA
16 JUILLET LES BAVAGONDS NEW ORLEANS
23 JUILLET SCÈNE OUVERTE
30 JUILLET FORRÓ P'ADANÁ MUSIQUE BRÉSILIENNE
06 AOÛT THE CURE ALONE NEW WAVE
18 AOÛT ALEX DE VREE TRIO BLUES
20 AOÛT SMILE ! DANCEFLOOR MUSIC
27 AOÛT HOP HOP CREW FUSION BALKANIQUE

CAFÉ ASSOCIATIF
bär'Z
ouges
1, rue Jules Duval
HÉDÉ-BAZOUGES



HÉDÉBAZOUGES

JUILLET 2026 - N° 278

LETTRE MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ



TOUS AUX 11 ÉCLES POUR LA FÊTE COMMUNALE !

Les 18 et 19 juillet prochains, le comité des fêtes Hédé-Bazouges S'Anime ! vous attend sur le site des 11 Écluses pour deux jours de fête. Au programme : grand bal populaire dès 20h le samedi, défilé de lampions et feu d'artifice sur le canal. Le dimanche fera place à un concert et des animations en continu.

Pour partager un bon moment à table le dimanche midi, le restaurateur "Manger !" s'occupe de vous régaler, réservation vivement conseillée sur <https://www.helloasso.com/associations/hede-bazouges-s-anime/boutiques/fete-communale-hede-bazouges> ou via le qr code.

Une buvette et une petite restauration seront disponibles tout le week-end.

Pour que la fête soit une réussite, rejoignez notre équipe de bénévoles ! Que ce soit pour une heure ou tout le week-end, votre aide est la bienvenue. Contact : hbsanime@gmail.com
Venez nombreux !

ACTUALITÉS

SPORT GRATUIT LE DIMANCHE MATIN EN JUILLET

Tous les dimanches matin, à 10h30, la place du Château se transforme en salle de sport à ciel ouvert. Un coach sportif anime des séances gratuites, ouvertes à toutes et tous, quel que soit votre niveau, votre âge, votre forme du moment. On vient comme on est, on repart en pleine forme avec quelques courbatures !)

Rendez-vous place du Château, tous les dimanches à 10h30 pour 1 heure de sport. Gratuit. Sans inscription (Vous pouvez même amener un tapis de sol ou serviette de bain)

RAPPEL DES BONNES CONDUITES D'ÉTÉ

Respect de mes voisins : L'entretien et les travaux bruyants (tondeuse, tronçonneuse, scie,...) sont

autorisés du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 12h et 15h à 19h mais sont **interdits les dimanches et jours fériés !**
Interdiction de brûler les déchets verts. Déposez-les en déchetterie ou au compost

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Dispositif gratuit pour partir sereinement durant ses vacances. Inscrivez-vous avant de partir. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies.

Faites la demande auprès de la gendarmerie ou en ligne sur la page de service-public.fr : [Opération Tranquillité Vacances : comment ça marche ?](#)

LA COMMUNE VOUS INFORME

DÉCLARATION OBLIGATOIRE POUR VOS AMÉNAGEMENTS DE CLÔTURE !

Toute installation ou modification de clôture (mur, grillage, haie, portail, etc.) est soumise à déclaration préalable de travaux en mairie. Cette démarche, gratuite et simple, permet de vérifier la conformité de votre projet avec le PLUi et de préserver l'harmonie de notre commune.

À faire avant de commencer les travaux : Dépôt du dossier en mairie ou en ligne (lien sur le site de la mairie) : <https://ccbr.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Et si on alliait utilité et esthétique tout en respectant les règles :

- Végétal : Haies fleuries, treillages avec plantes grimpantes (glycines, clématites...).
- Minéral : Murs en pierre sèche, clôtures en bois local ou en fer forgé.
- Mixte : Combinaison de matériaux pour un rendu unique

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES

Les récentes crises sanitaires ou climatiques nous sensibilisent à l'importance de prendre soin des plus fragiles d'entre nous .

La mairie rappelle qu'elle tient à jour un registre des personnes vulnérables, fragiles ou isolées.

La démarche d'inscription est volontaire et peut être réalisée par un tiers (proche, soignant, voisin...) .

La finalité exclusive de ce registre est de faciliter une attention ou une intervention ciblée en cas d'alerte ou d'urgence.

Renseignements ou inscription : CCAS de Hédé-Bazouges

mairie@hede-bazouges.fr || 02.99.45.46.18

LA CCBR VOUS INFORME

ANALYSES D'EAU POTABLE

L'entreprise SAUR réalisera des analyses sur le réseau d'eau potable entre juin et août 2026 aux lieux-dits Le chenot et La petite planche.

LABO CITOYEN 2026 – APPEL À PROJET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Communauté de communes lance un nouvel appel à projets Labo-citoyen 2026 pour encourager et soutenir les idées des habitants du territoire en faveur de la transition écologique. Environnement, mobilité, habitat, biodiversité, alimentation durable ou encore gestion de l'eau : candidatez jusqu'au 30 septembre 2026. Le formulaire de candidature est sur le site <https://bretagneromantique.fr/labocitoyen/> et le dossier doit être envoyé par mail à <mailto:labo-citoyen@bretagneromantique.fr> ou par courrier à Communauté de communes Bretagne romantique / 22 rue des Coteaux 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens

DISTRIBUTION DE KITS HYDRO-ÉCONOMES

Jeudi 30 juillet, dans la Salle du Conseil en mairie : Distribution de kits d'économie d'eau gratuits.

Près de 60 % de l'eau consommée dans un foyer est utilisée dans la salle de bain et les toilettes. L'installation de kits hydro-économiques permet de réduire jusqu'à 50 % la consommation d'eau au robinet ou sous la douche, sans perte de confort. Un petit geste pour chacun, un grand pas pour l'environnement ! Pour en bénéficier si vous êtes abonnés du service de l'eau en Bretagne romantique, il suffit de vous munir d'une facture d'eau de moins d'un an pour le retrait. Les distributions sont réservées aux abonnés qui n'en ont pas encore reçu (un kit gratuit pas abonné)

FRELONS ASIATIQUES : QUI S'EN CHARGE ET COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le service est **gratuit** pour les habitants **si et seulement si prestataire référencé**. Les factures sont réglées par la CCBR aux prestataires, et refacturées à hauteur de 50% à la commune chaque année.

Procédure classique :

1. Le nid est détecté et signalé à la mairie
2. La mairie constate sur place
3. La mairie contacte la FGDON
4. La FGDON missionne un prestataire

secretariat@fgdon35.fr 09.75.53.57.91
--

Le weekend - à réserver aux seuls cas d'**urgence** : Vous pouvez contacter directement un prestataire référencé dans la liste (demander la liste à la FGDON), mais attention : vous ne devez **rien régler** ! Seules les interventions assurées par des prestataires référencés sont prises en charge.

La CCBR ne rembourse pas les frais engagés par les particuliers !

LA RÉGION VOUS INFORME

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU CHÊNE

L'ARS appelle à la vigilance face aux nombreux foyers de chenilles processionnaires du chêne identifiés sur le territoire breton. Les poils urticants peuvent être portés par le vent et provoquer des réactions de rougeurs ou démangeaisons en contact avec la peau ; ils peuvent provoquer des conjonctivites et des lésions pouvant amener à la cécité si contact avec les yeux ; sin halés, ils peuvent provoquer l'irritation des voies respiratoires : éternuements, maux de gorge, difficultés à déglutir.

OBJETS TROUVÉS

- doudou lapin beige ;
- clefs avec porte-clef ;
- téléphone apple ; bracelet celtique ;
- clef JMA ;
- clef de voiture ;
- lunettes de vue enfant ;
- casquette en laine ;
- short de sport enfant

Si l'un de ces objets vous appartient, merci de venir le récupérer en mairie aux heures d'ouverture.

Synthèse du conseil municipal du 5 juin 2026

OBJET N° 1 : Élections sénatoriales

Ont été désignés délégués : Hervé BOURGOUIN, Isabelle CLÉMENT-VITORIA , Gwenole MELL, Marie LANZARO DHONT et Ewen LE COADOU.

Ont été désignés Suppléants : Anne HAYÉ, Matthieu BLONDET et Stéphanie THÉBAULT.

OBJET N° 2 Délégations accordées au Maire

Le Conseil municipal a mis à jour les délégations confiées à Mme la Maire afin de faciliter la gestion courante de la commune (emprunts, marchés publics, assurances, urbanisme, actions en justice, trésorerie...), dans les limites fixées par le Conseil.

OBJET N° 3 Projet d'acquisition d'un nouveau bâtiment communal

Le Conseil municipal a approuvé le principe d'acquisition de l'immeuble situé 7 place du Château pour un montant de 551 250 € frais d'agence inclus, en vue d'un éventuel transfert de la mairie. Une étude de faisabilité a été présentée afin d'évaluer les possibilités d'aménagement, les contraintes techniques et le coût global du projet.

OBJET N° 4 Financement du projet

Afin d'accompagner cette acquisition et de gérer le décalage de versement des subventions du pôle socioculturel dans une logique de gestion financière, le Conseil municipal a validé :

- Une modification budgétaire ;
- Un emprunt de 500 000 € auprès de la Banque des Territoires sur 25 ans ;
- Un prêt relais de 250 000 € auprès de l'Agence France Locale sur 2 ans ;
- Les garanties nécessaires liées à ces financements.

OBJET N° 5 Ressources humaines et organisation administrative

La commune a renouvelé son adhésion aux missions facultatives du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine (CDG 35) et adhéré au dispositif de médiation préalable obligatoire permettant de favoriser le règlement amiable des éventuels litiges avec les agents.

OBJET N° 6 Urbanisme et fiscalité locale

Le Conseil municipal a émis un avis favorable sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Bretagne romantique.

Deux représentants de la commune ont également été proposés pour la Commission intercommunale des impôts directs (CIID) : M. Gwenole MELL et M. Hervé BOURGOUIN.

Informations diverses

- Le sinistre de la halte intermodale (préjudice estimé à environ 40 000 €, pris en charge par l'assurance avec une franchise de 1 500 €) ;
- Le rejet du recours de M. Dominique THÉBAULT ;
- La mise en vente de l'immeuble communal rue Saint-Louis dont le prix estimé par les domaines est de 330 000 € ;
- La réalisation d'un état des lieux du patrimoine communal pour la réalisation d'un schéma directeur immobilier.
- L'acceptation par Mme la Maire de la mise en place d'une permanence mensuelle pour les élus de l'opposition.

LES PETITES ANNONCES

- **Cherche chaton femelle 3 couleurs pour adoption || Bonne maison assurée || Contact Tel 06 76 03 37 13**
- **Deux chatons à adopter 🐾 tendres, joueurs et très sociables 🐾 sevrés, sexe inconnu 🐾 idéalement à adopter ensemble. Venez les rencontrer à Hédé-Bazouges. Famille responsable exigée : nous recherchons uniquement des personnes responsables, bienveillantes et conscientes de l'engagement que représente l'adoption d'un animal. Contact : 02 99 45 49 28**

VOUS SOUHAITEZ DIFFUSER UNE PETITE ANNONCE (BABY-SITTING, PET-SITTING, AIDE SCOLAIRE, AIDE A DOMICILE, ETC...) ECRIVEZ-NOUS A MAIRIE@HEDE-BAZOUGES.FR OU DEPOSEZ VOTRE ANNONCE A L'ACCUEIL DE VOTRE MAIRIE !

ASSOCIATIONS

HEDE-BAZOUGES NATURE

05/07 : 2 randos distinctes à St-Broladre - matin "circuit des 2 vallées" 9 km, après-midi "circuit des digues" 6 km. RDV 9h place JC Bénis, bourg de Bazouges. Prévoir pique-nique. Possibilité de ne faire qu'une rando pour ceux qui le souhaitent. contact et infos : hede-bazouges-nature.fr

MAISON DU CANAL

• **Chaque jeudi de juillet et août** de 15h à 16h30 : balade commentée avec visite de la maison éclusière La Malabrie. 5€/ personne, [sur réservation](#). • **Chaque mercredi et samedi de juillet et août**, à 15h : visite guidée du musée. Tarifs du musée. • **Mercredi 15 juillet** à 15h : Construction de nichoirs pour chauve-souris (12 ans+). À la même heure, pour les 5 à 10 ans : origamis de chauve-souris, jeux et contes. 10€/ personne et repartez avec votre gîte, [sur réservation](#). • **Mardi 21 juillet**, 15h : Balade contée, la légende des origines. Avec Laura Diseuses de Belles Aventures. 5€/ personne, [sur réservation](#). • **Jeudi 23 juillet**, 10h-12h : Balade avec Maud et les ânes ; 5 ans +, 1€, [sur réservation](#). • **Dimanche 2 août**, 12h-19h : Les 30 ans de l'association ! Ouvert à tous-tes, [gratuit](#). • **Mardi 4 août**, à 15h : Construction de nichoirs pour chauve-souris (12 ans +). À la même heure, pour les 5 à 10 ans : origamis de chauve-souris, jeux et contes. 10 €/ personne et repartez avec votre gîte, [sur réservation](#). • **Mardi 11 août**, 15h : Balade contée, les créatures de ces lieux. Avec Laura Diseuses de Belles Aventures. 5€/personne, [sur réservation](#). • **Jeudi 20 août**, 10h-12h : Balade avec Maud et les ânes. 5 ans +, 10€, [sur réservation](#). • **Jeudi 27 août**, 20h30-22h : Sortie découverte + Exposition "Chouettes-souris", jeux et balade, [gratuit](#), [sur réservation](#).

FÉDÉRATION DE PÊCHE D'ILLE ET VILAINE

Mes premiers poissons mardi 7 juillet de 10h à 12h30 ; **Journée Float Tube** jeudi 23 juillet de 10h à 16h & lundi 17 août de 10h à 16h; **Journées leurres** lundi 6 juillet de 10h à 16h & lundi 10 août

de 10h à 16h; **Journée multi-pêche** vendredi 17 juillet de 10h à 16h & jeudi 20 août de 10h à 16h ; **RÉSERVATION INDISPENSABLE** www.pecche35.fr
Contact : 02.99.22.81.80 federation@pecche35.fr

LES DROUKS

Les 3 et 4 juillet 2026. Après deux éditions couronnées de succès, le Droukfest passe la vitesse supérieure. Le festival de musique éco-responsable et solidaire, fondé par trois étudiantes de la commune, ouvre cette année sur deux jours et accueillera plus de mille festivaliers par soirs au cœur des ruines du château médiéval de Hédé-Bazouges, à vingt minutes de Rennes. **Horaires** Vendredi (17 h 30 – 2 h 30) & Samedi (15 h – 2 h 30) ; **Tarifs** : 10 € la soirée / 17 € les deux jours / gratuit pour les – de 10 ans ; **Restauration** sur place et camping gratuit. **Réservations** : droukfest.fr

LA BIBLIOTHEQUE CET ETE

• Jusqu'au **mercredi 9 juillet** inclus, la bibliothèque conserve ses horaires habituels. • **À partir du 10 juillet**, les documents de la bibliothèque ne seront plus empruntables afin de préparer le déménagement. • Un service de « click & collect » est mis en place pendant cette période : vous pourrez réserver des documents dans les autres bibliothèques du réseau et venir les retirer à la bibliothèque les mercredis 15, 22 et 29 juillet, de 15h à 19h. Vous pourrez aussi profiter de l'exposition interactive "Qui a refroidi Lemaure ?" sur ces créneaux. • **Déménagement de la bibliothèque** : Le transfert des documents aura lieu le samedi 18 juillet, de 10h à 12h et de 14h à 16h. • **Nous recherchons des bénévoles** pour nous aider à transporter les documents vers les nouveaux locaux. Votre aide, même pour une partie de la journée, sera précieuse ! • Au mois d'août, la bibliothèque sera **fermée**. N'hésitez pas à profiter des autres bibliothèques du réseau pendant cette fermeture. • Nous aurons le plaisir de vous retrouver en septembre dans nos nouveaux locaux.

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE

M. JOUAN - Conciliateur de justice

Prendre rdv au 02.99.45.46.18

ASSISTANT SOCIAL

Vendredi 17 juillet 2026

Prendre rdv au C.D.A.S de Combours, 02.90.02.77.00.

ARCHITECTE CONSEIL

6 et 20 juillet à la mairie de Tinténac. 02.99.68.18.68

ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE (ABF)

29 septembre 2026 : Rdv au 02.99.45.46.18

BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mardi de 12h à 13h30 et de 15h30 à 18h30 le mercredi de 14h30 à 18h30 – le samedi de 10h à 12h30 biblio@hede-bazouges.fr

ATELIER NUMÉRIQUE EN MAIRIE

Sam 17 juillet 2026 dès 9h30. Réservation obligatoire au 02.99.45.46.18

PERMANENCE FRANCE SERVICES

Mer 29 juillet, matin. Prendre RDV au 02.23.16.45.45

PERMANENCE DES ÉLUS

Pas de permanence lors des vacances scolaires – RdV 02.99.45.46.18 ou par mail mairie@hede-bazouges.fr

MAISON DU CANAL

Du mardi au dimanche – de 10h à 13h et 14h à 18h – 02 99 45 48 90

contact@maisonducanal.bzh
<https://maisonducanal.bzh>

FÉDÉRATION DE PÊCHE 35

Maison éclusière de la Péchetière. Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 17h. Location de matériel, vente de carte de pêche. 02.99.22.81.80 <https://www.pecche35.fr>

CORRESPONDANT

LOCAL OUEST-FRANCE
M. CASTEL au 06.70.52.37.97 ou aguy.castel@orange.fr

MAISON FRANCE

SERVICES

25 services pour vous accompagner. Espace Info Contact : 02.23.16.45.45 maison-des-services@bretagneromantique.fr

3 rue de la Mairie 35270 COMBOURG

ANIM'6 - Centre de

Loisirs pour les enfants et animations pour les ados. Contact : 02.99.23.00.59. www.anim6.fr

Épicerie PROXI - RELAIS

LA POSTE

14 rue Jean Boucher 8H- 12h30/15h-19h. Fermé le dimanche.

Contact : 02.99.45.46.32

MARCHÉ TRADITIONNEL

Chaque mardi de 7h30 à

13h place de la Mairie à Hédé

MARCHÉ BIO

Tous les jeudis de 16h30 à 19h00 au Mille-Club à Bazouges

FOODTRUCK place de la mairie

- Mardi soir : burgers
- Vendredi soir, samedi midi et soir : pizzas
- Bazouges-sous-Hédé (Manger !) Jeudi/vendredi soir et samedi midi

ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les lundis et TRI **SÉLECTIF** les mercredis 8 juillet, 22 juillet, 5 août et 19 août dès 19h

DÉCHETTERIE

Lundi : 14h-17h ; du mardi au samedi : 9h-12h/14h-17h. Fermée le jeudi.